

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber: Schweizerischer Forstverein
Band: 48 (1897)
Heft: 11

Artikel: Une journée de course dans les Alpes vaudoises, été 1897
Autor: Puenzieux, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-763629>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Die Forstwirtschaft hat seit Einführung der künstlichen Bestandesgründung viele Wandlungen durchgemacht; man fiel in unserem Fache, wie in so vielen andern, von einem Extrem ins andere. Als die Pflanzung allgemein Regel wurde, was bei uns in den 1840er Jahren eintrat, da wurde schonungslos aller natürliche Anflug wegrasiert und nach der Schnur neu gepflanzt; so entstanden jene öden langweiligen Fichtenreihenpflanzungen (die „Bürstenwälder“), welche man leider bei uns so vielfach trifft. Was müsste aus solchen Waldungen werden, wenn einmal, was ja nicht ausgeschlossen erscheint, Borkenkäfer oder Nonnenraupe sich unser Hügelland zum Aufenthalt auserwählen würden! Die fast ausschliessliche Verwendung der Fichte bei der Bestandesgründung erklärt sich allerdings aus der Leichtigkeit, mit welcher diese Holzart erzogen werden kann. Eine weitere Manie war auch der zu Mitte des Jahrhunderts eingeführte Anbau von Lärche und Weymouthskiefer. (Schluss folgt.)



Une journée de course dans les Alpes vaudoises, été 1897.

Par *A. Puenzieux*, Chef du service des forêts du canton de Vaud.

(Avec illustration.)

I.

Une récente tournée pour l'inspection des forêts ainsi que du service de surveillance dans les confins inférieurs du district franc de chasse des Diablerets m'a permis de faire quelques observations et de prendre par la photographie un sujet intéressant la sylviculture. Je m'empresse de le soumettre aux lecteurs de notre journal forestier.

Parti d'Ormont-dessus par une splendide journée du mois d'août en compagnie du D^r Bertholet de Montreux, grand amateur de courses durant ses courtes vacances d'été et du garde-chasse de la circonscription, nous montâmes à travers les forêts cantonales des Jorasses pour arriver à 9 heures au rendez-vous sur le col de la Croix (1734 m.), où se trouvaient déjà, mais venant d'autres directions, le forestier de l'arrondissement et deux autres gardes-chasse.

Après connaissance faite et pendant la courte halte, car dès ce col déjà la vue est superbe, nous pûmes admirer au premier plan les beaux pâturages d'Arpille, d'Ensceux, de Taveyannaz, la grande forêt cantonale de Confin; plus à l'Est l'imposant massif des Diablerets avec ses trois glaciers du Dard, Creux-de-Champ et Prapioz, vers le Sud la chaîne du Muveran aux Dents-de-Morcles, plus loin la Dent-du-Midi, les glaciers du Trient, puis le Mont-Blanc.

Le signal du départ donné, en obliquant sur la droite la Crête de Meilleret (1946 m.) fut assez vite atteinte, puis commença la rapide descente sur les pâturages de Perche, des Chavonnes, de Bretaye, le village de Chesières, enfin la gare d'Aigle pour le dernier train du soir.

Si nous avons indiqué les noms de ces divers pâturages, c'est à cause de certaines originalités concernant leur organisation et leur exploitation: le sol est la propriété de la commune, les habitants peuvent y alper leur bétail moyennant une contribution relativement minime. Avec le bois fourni par la commune, chaque bourgeois se construit un chalet avec étable et fabrique son fromage à part et selon sa convenance; rarement il y a fabrication commune. Ces chalets, groupés en petits villages, sont en été d'aspect tout à fait pittoresque. En hiver ils sont ensevelis sous la neige; ce n'est que par quelques points sombres qu'on reconnaît leur emplacement. Pour le pâturage de Perche il y a fabrication commune, puis à la fin de la saison d'alpage le fromage se partage entre les co-propriétaires. Cette montagne appartient aux habitants du village de la Forclaz (Ormont-dessous) et doit avoir été donnée, il y a quelques siècles, à la jeunesse de ce village par la châtelaine Blanche d'Aigremont à titre de reconnaissance pour l'avoir sauvée lors de la destruction du château.

Sitôt après Perche se trouvent les trois lacs des Chavonnes (1695 m.), le lac Rond (1719 m.) et celui de Bretaye (1781 m.).

Le lac des Chavonnes est sans contredit l'un des plus charmants d'entre les lacs de nos Alpes. D'un côté un rocher à pic, des autres un pâturage boisé dont les arbres se reflètent magnifiquement dans les eaux azurées. Un modeste restaurant, proprement tenu, procure aux nombreux touristes et peintres les moyens de se désaltérer et surtout de goûter aux succulentes truites pêchées la veille et dont ce lac est abondamment pourvu par suite d'un ré-

empoissonnement datant de 8 années. Deux bateaux permettent de sillonner le lac en tous sens. C'est sur ses rives que se célèbre chaque année la fête de la mi-été, avec culte en plein air, puis danses et réjouissances. C'est là aussi que nous avons débouclé nos sacs et vivement apprécié leur contenu.

II.

Si cette course nous a permis d'admirer les beautés naturelles, venons sans tarder mentionner les remarques qu'elle nous a suggérées au point de vue forestier. Tout d'abord c'est l'énorme recul du glacier de Creux-de-Champ que nous avons peine à reconnaître : C'est le nu du vaste pâturage de Taveyannaz, propriété de la commune de Gryon, que l'on disait boisé au cours du siècle précédent, mais qui, maintenant, se trouve autant que privé de tout bois à proximité des chalets. Pourquoi ne songe-t-on pas à reboiser les moindres parties de cet alpage pour s'y procurer le bois nécessaire, pour créer des forêts-abri et chercher à relever jusqu'aux anciennes limites le niveau de la zone arborescente ? On pourrait en dire autant pour la plupart des pâturages de la contrée. C'est le nu, l'aridité des crêtes qui séparent ces pâturages et qui, malgré leur altitude, pourraient avantageusement se reboiser moyennant quelques soins particuliers et de bons plants d'arôle. La forêt serait d'une grande protection et permettrait de supprimer plus tard ces longues clôtures en bois entrelacés qui exigent des grands frais d'entretien.

Ce sont ces immenses parcelles recouvertes de genévriers rampants, de buissons touffus de rhododendrons, de myrtilles, etc., qui restent improductives ; ce sont ces chardons, orties, lappés, vérâtres, etc., qui devraient être extirpés pour donner place à la bonne herbe ; ce sont de bons chemins d'accès qui font défaut et qui permettraient de tirer meilleur parti des produits, des éclaircies, des bois secs et bois dépérissants dans la zone supérieure des forêts.

C'est le système actuel peu pratique, du mode de fabrication du fromage ; pourquoi ne fabrique-t-on pas en commun, *en fruitière*, pour obtenir des produits d'une valeur plus marchande ; pourquoi ne remplace-t-on pas tous ces chalets privés, ces mazots, par un chalet unique répondant aux exigences modernes de l'hygiène et d'une économie alpestre bien entendue ?

Ces défauts sont certainement l'indice d'un peu trop de laisser-aller, lequel avec la crainte de trop de dépenses arrête ou enraye les autorités communales ou les propriétaires dans la voie si préconisée de l'amélioration des pâturages, la création de nouvelles forêts, le reboisement de parcelles incultes, etc. Ces travaux sont vivement recommandés par l'administration cantonale, ils sont largement subsidiés par le canton et la Confédération. C'est notre devoir de forestier d'attirer l'attention des propriétaires de fonds des régions élevées, de signaler les lacunes, de donner des conseils. Puissent-ils être suivis!

III.

Dans le pâturage au Nord-est du lac des Chavonnes, à l'altitude de 1759 m, sur la pente qui descend vers le lac, se trouvent deux épicéas de croissance tout à fait anormale. Isolés sur un petit replat on les remarque tout particulièrement. Il y a bien quelques places fort humides dans le voisinage mais leur souche est placée sur un bon sol; ils sont presque soudés l'un à l'autre. Le plus grand a une hauteur de 13, l'autre de 12 mètres. Leur diamètre sur la souche est de 40 cm. Jusqu'à une hauteur de 5 m les branches sont de développement normal, mais dès ce point, brusquement et jusque près du sommet la croissance est anormale et curieuse. L'accroissement en longueur cesse presque, par contre la ramification se multiplie en minces brindilles pendantes, les aiguilles restent petites, se touchent toutes, les branches prennent la forme d'un chou-fleur. A environ un mètre en dessous de la flèche terminale qui a bien encore 10 cm de longueur, la croissance des branches semble redevenir normale; elles portent quelques cônes de grosseur ordinaire. La coupure d'une branche d'un diamètre de 25 mm, faite au rez de la tige, indique par les couches concentriques si fines, si serrées au nombre de plus de 50, que l'arbre est âgé et que sa croissance a été extraordinairement ralentie. Imprégné de résine ce bois est aussi d'ur que de la corne. Nous n'avons remarqué à aucune de ces branches le bourrelet qui se présente à l'origine de presque chaque „*balai de sorcière*“, ni aucune différence à l'écorce de la tige ou des branches pouvant révéler une ancienne blessure ou meurtrissure. Il se pourrait que ce soit à un coup de foudre ou bien à une mutilation des racines qu'il faille attribuer la cause de cette curieuse déformation. Serait-

ce peut-être le fait que les racines soient parvenues dans une couche fort humide ou tourbeuse provoquant un ralentissement de croissance et que retrouvant actuellement une nouvelle couche plus fertile, le développement reprend sa marche normale? Nous restons dans les suppositions, cependant nous ne pensons pas qu'il faille attribuer ce cas ni à un insecte ni à un champignon.

Sur le pâturage de la Berboleuse, à environ 2 km au sud des Chavonnes, au devant du chalet (1766 m) on nous a fait remarquer un jeune épicéa qui présente une déformation presque identique mais non si nettement déterminée; malgré cela nous estimons qu'il s'agit de cas tout à fait isolés et qu'il n'y a pas lieu de supposer que nous nous trouvons en présence d'une variété spéciale de l'épicéa.

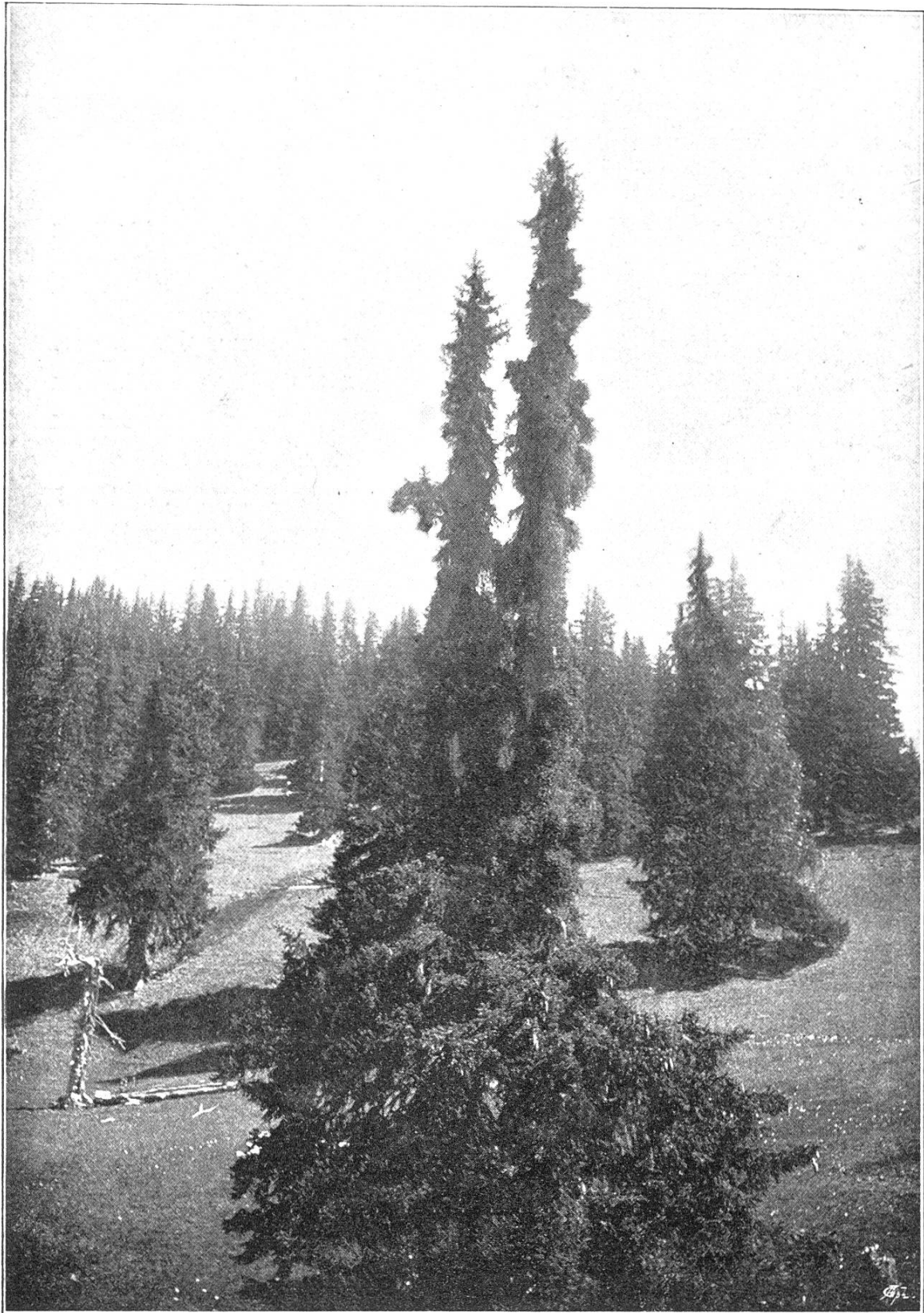


Die Trauerfichten von Chavonnes.

(Zur Abbildung.)

Aus dem vorstehenden Aufsätze des Herrn *A. Puenzieux*, Chef des waadtländischen Forstdienstes, geben wir im Folgenden das auf die an der Spitze dieses Heftes abgebildeten *Trauerfichten* Bezügliche in deutscher Sprache wieder, bedauernd, dass uns der Raum nicht gestattet, auch die übrigen bemerkenswerten Beobachtungen zu übersetzen.

Auf der nordöstlich vom *See von Chavonnes* (Gemeinde *Ollon*) ansteigenden Weide befinden sich bei 1759 m Meereshöhe zwei ganz abnormal entwickelte Fichten. Sie stehen dicht neben einander, ringsum aber frei, auf einer kleinen Erhebung mit gutem, fruchtbarem Boden. Der grössere der beiden Stämme hat 13, der andere 12 m Höhe. Ihr Durchmesser auf dem Stock beträgt 40 cm. Bis zu einer Höhe von 5 m ist ihre Verzweigung eine durchaus normale, ändert sich aber von dieser Stelle an ohne Uebergang und behält die ungewöhnliche Bildung bis beinahe zum äussersten Gipfel bei. Plötzlich hört nämlich das Längenwachstum der Aeste beinahe auf, wogegen die Verzweigung eine reichlichere wird und sich in feine herabhängende Reiser teilt, an denen die kurzen Nadeln dicht gedrängt stehen, so das die Zweige fast die Form von Blumenkohl annehmen. Etwa 1 m unter dem noch cirka 10 cm



Phot. A. Puenzieux.

Trauer-Fichten auf der Weide von Chavonnes.

Les deux épicéas sur le pâturage des Chavonnes, Commune d'Ollon.